



Patrice Morin

Associé

T 514.954.3104
F 514.954.1905
Montréal
PMorin@blg.com

[Construction](#)
[Litige commercial](#)
[Différends en matière de construction](#)
[Approvisionnement](#)

Patrice est associé et membre du groupe Construction de BLG. Il se spécialise dans les questions liées au droit des infrastructures et de la construction, notamment sur les questions d'appels d'offres, de conformité, de cautionnement, de responsabilité professionnelle, d'hypothèques légales et d'assurances liées à la construction.

Patrice agit pour des clients impliqués dans de grands projets d'infrastructures. Il plaide devant les tribunaux civils, en arbitrage et devant les comités de règlement des différends sur des questions liées à l'industrie, dont des demandes d'indemnisation supplémentaire et autres litiges complexes. Patrice aide également les clients à négocier des contrats de construction ou de services dans les secteurs privé et public, de même qu'à préparer des programmes de gestion et de prévention des risques. Patrice est régulièrement invité à prendre la parole lors des diverses conférences données au secteur de la construction.

Perspectives et événements

- Auteur, « Création de Mobilité Infra Québec : d'importants pouvoirs pour cette agence », article de BLG, mai 2024
- Auteur, « Les projets majeurs d'infrastructures publiques au Québec : une réforme importante du cadre législatif », article de BLG, mai 2024
- Coauteur, « [Erreurs ou omissions des professionnels, toujours sources de responsabilité civile ?](#) », *Développements récents en droit de la construction*, vol. 535, 2023 (in French)
- Auteur, « Une malfaçon peut-elle constituer un sinistre au sens d'une police d'assurance? », article de BLG, octobre 2019

- Coprésentateur, « Jurisprudence pertinente aux objections fréquemment soulevées en droit de la construction », L'Association du Barreau canadien, Division du Québec, section construction, 16mai 2019
- Coprésentateur, « La Responsabilité professionnelle des ingénieurs et des architectes – les grandes tendances des cinq dernières années », 21e congrès annuel de la CEGQ, 21 février 2018.
- Superconférence sur la construction (Institut Canadien) (conférence et publication au recueil), La pré-qualification : éviter les litiges et participer au processus avec succès, novembre 2009
- Superconférence sur la construction (Institut Canadien) (conférence et publication au recueil), La pré-qualification : éviter les litiges et participer au processus avec succès, novembre 2009
- Superconférence sur la construction (Institut Canadien) (conférence et publication au recueil), Choisir la forme de contrat de construction appropriée pour rencontrer vos besoins d'affaires, avril 2008
- Superconférence sur la construction (Institut Canadien) (conférence et publication au recueil), L'allocation contractuelle des risques et le partage des responsabilités entre les entrepreneurs, les architectes et leurs clients, 28 novembre 2007
- Negligence and Damages Newsletter, International Bar Association, legal practice division, The professional's duty to advise has its limits!, septembre 2007, vol. 6, no. 2
- Superconférence sur la construction (Institut Canadien) (conférence et publication au recueil), Tout ce que vous devez savoir en matière d'hypothèque légale de la construction pour protéger vos intérêts, novembre 2006
- Conférence avancée sur la gestion des différends dans l'industrie de la construction (Institut Canadien), Les clauses de limitation de responsabilité : mesures à prendre dans la rédaction de clauses contractuelles, 26 avril 2006.
- Superconférence sur la construction (Institut Canadien) (conférence et publication au recueil), Les systèmes de pointage, nouvelle tendance en matière d'appel d'offres.

À l'extérieur de BLG

Activités professionnelles

- Vice-président, comité exécutif de l'Association du Barreau canadien, section Litige civil et assurance, division Québec
- Membre du conseil d'administration de l'AFG (Association des firmes de génie du Québec)
- Fellow du Collège canadien des avocats en droit de la construction
- Membre, Association du Barreau canadien
- Membre, Section du droit de la construction, Association du Barreau canadien
- Membre, Comité des affaires juridiques, Association des ingénieurs-conseils du Québec

Prix et marques de reconnaissance

- Reconnu dans le numéro 2024 (et depuis 2009) de la publication *Best Lawyers in Canada*® (Droit de la construction). Aussi reconnu dans le numéro 2023 (et depuis 2011) (Droit de la faute professionnelle de l'avocat) et également et depuis 2022 (Droit des marchés publics). Reconnu également à titre « Avocat de l'année ».
- Reconnu dans le numéro 2024 (et depuis 2022) de *Lexpert/American Lawyer Guide to the Leading 500 Lawyers in Canada* (Droit de la construction).

- Reconnu dans le numéro 2025 de la publication (et depuis 2020) *Canadian Legal Lexpert® Directory* (Litige - Assurance commerciale) et dans le numéro 2025 (et depuis 2013) (Droit de la construction).
- Reconnu dans les numéros 2024 (depuis 2019) et 2017 de *Benchmark Canada – The Definitive Guide to Canada's Leading Litigation Firms & Attorneys* à titre d'« Étoile locale de litige : Québec » et d'« Étoile du litige : Construction, Assurance ». Également reconnu dans le numéro 2016 à titre d'« Étoile montante : Québec ».
- Reconnu dans les numéros 2024 (et depuis 2022), 2020, 2018 et 2013 de la publication *Lexpert®/ Report on Business Special Edition – Canada's Leading Infrastructure Lawyers*.

Admission au Barreau et formation

- Québec, 1996
- LL.B., Université de Montréal, 1995

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com